

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 33

Artikel: La Chaux-de-Fonds : (suite et fin)
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Chaux-de-Fonds.

(Suite et fin.)

Grâce à d'abondants secours et à l'activité infatigable de ses habitants, la Chaux-de-Fonds se releva promptement de ses ruines, d'après un plan de reconstruction aussi régulier que le permettait la configuration du sol. Les bâtiments furent soumis à des règles de construction sages et sévères, afin de prévenir le retour d'un pareil désastre, et la police du feu fut sérieusement organisée. Le travail et une industrie lucrative et presque sans concurrence ramenèrent bientôt la prospérité au sein de la population. De riches citoyens y contribuèrent aussi par leur générosité et leur dévouement, surtout les deux frères François et David-Pierre Bourquin.

La Chaux-de-Fonds traversa paisiblement la période française, sous le gouvernement du prince Berthier, et les quinze premières années de la restauration prussienne ; mais les révolutions de 1830 y produisirent de violentes commotions, qui aboutirent finalement à la téméraire et malheureuse expédition du lieutenant Bourquin, lequel surprit le château de Neuchâtel et s'en empara le 12 septembre 1831. On sait que cette levée de boucliers n'aboutit qu'à un régime de compression qui fit expier durement aux républicains leurs idées d'indépendance et leur attachement pour la Suisse. Toutefois l'industrie, le calme une fois rétabli, reprenait une nouvelle vie et devenait de plus en plus florissante. De nombreuses constructions s'élevaient, des rues entières surgissaient comme par enchantement, et nombre de maisons faisaient de rapides fortunes. Telle était la situation quand la révolution de 1848 éclata. Dès qu'on en apprit la nouvelle dans les montagnes, la plus grande agitation s'empara des esprits. En deux ou trois jours, les républicains conçurent un projet d'insurrection et l'exécutèrent. Le 29 février, le drapeau fédéral flottait sur les hôtels-de-ville du Locle et de la Chaux-de-Fonds ; et, le lendemain, deux fortes colonnes de montagnards entraient sans coup férir à Neuchâtel et occupaient la ville et le château. Le 3 mars, le directoire de la Confédération reconnaissait la république et canton de Neuchâtel.

Dans ces événements, la Chaux-de-Fonds avait joué un rôle décisif ; Frédéric ou Fritz Courvoisier, plus tard lieutenant-colonel fédéral, fut un des chefs les plus habiles et les plus dévoués, dans ces journées où tout dépendait d'une décision énergique et d'une exécution rapide.

L'hiver de 1847 à 1848 avait été dur. La cherté des subsistances et une crise assez sérieuse maltraitèrent beaucoup la classe commerciale et ouvrière ; mais tout reprit bientôt un cours prospère, et la période de 1848 à 1856 vit encore s'élever des rues entières. Nous ne dirons un mot de l'insurrection royaliste des 2 et 3 septembre 1856 que pour rappeler la belle attitude des citoyens de la Chaux-de-Fonds. Les royalistes avaient occupé, dans la nuit du 2 au 3, le château de Neuchâtel et le centre important du Locle. Mais le jour paraissait à peine que déjà, malgré toutes les précautions, l'alarme était donnée dans plusieurs localités, et entr'autres à la Chaux-de-Fonds. Dès cinq heures et demie, la générale battait dans les rues, on courait aux armes, et bientôt quelques centaines d'hommes armés et organisés s'avançaient rapidement sur le Locle sous les ordres du commandant Billon. La colonne avait de l'artillerie avec elle. Les avant-postes royalistes, bientôt refoulés, se repliaient, et Pourtalès se retirait prudemment sur Neuchâtel, par le col de la Tourne. Peu après, une nouvelle colonne républicaine marchait sur le chef-lieu ; elle opérait sa jonction le 5 au soir, avec les républicains du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et du Vignoble, et le 4, au matin, le château de Neuchâtel était repris.

On a pu voir, par les divers événements politiques rappelés dans cette notice, que la Chaux-de-Fonds s'est toujours montrée énergiquement républicaine et fermement attachée à la Suisse ; aussi, sans faire injure au reste du canton, on peut dire qu'elle a bien mérité de la commune patrie.

Depuis 1856, la cité horlogère est entrée dans une phase plus pénible et moins brillante, ce qu'il faut attribuer d'abord à l'extension un peu téméraire de la production, à une concurrence de plus en plus sérieuse, et, pour une part aussi, aux événements politiques des

dernières années. Il est fâcheux qu'on n'ait pas su se fortifier contre la concurrence, en sortant peu à peu de l'horlogerie de pacotille pour se livrer de plus en plus à la haute horlogerie, qui sera toujours à l'abri des fluctuations commerciales. Il ne faudrait pas croire cependant que la situation de la Chaux-de-Fonds soit devenue bien mauvaise, car elle est encore prospère comparée à celle de nombreuses villes manufacturières du continent et de l'Angleterre. Les prix sont bien tombés, il est vrai, et quelques ouvriers gagnent par jour ou par pièce cinq ou six fois moins qu'autrefois; mais celui qui veut travailler, et travailler en conscience, obtient encore un salaire assez raisonnable. Malheureusement pour ceux qui ont connu les beaux jours de 1830 à 1848, ou même de 1848 à 1856, les prix actuels sont bien tristes, car ils sont loin de permettre l'entière désinvolture dans les dépenses et les prodigalités irréfléchies d'il y a quelques années.

Malgré l'état moins favorable de leur industrie, les montagnards ont persisté dans leur projet de chemin de fer, et après des sacrifices énormes, il ont vu leur entreprise couronnée de succès: c'est-à-dire qu'une voie ferrée est en exploitation entre le Locle et la Chaux-de-Fonds. Ce chemin, qui a coûté au moins 17 millions de francs, produit à peine l'intérêt de cinq ou six millions; mais on espère que les créanciers, qui le font marcher maintenant, pourront retirer une partie de leurs intérêts, grâce à une sage économie et à une sévère administration.

La moitié environ de la population de la Chaux-de-Fonds est allemande et surtout bernoise, on y trouve aussi beaucoup de Français, de Genevois et de Vaudois. Cette population, dont le caractère est assez difficile à définir, a quelque chose de vif, d'impressionnable, parfois de téméraire et d'irréfléchi. Quelques hommes déterminés suffisent pour l'émouvoir et l'entraîner; elle est prompte à l'enthousiasme et à l'engouement, mais prompte aussi à se décourager et à se refroidir. Comme toutes les populations essentiellement industrielles, elle aime un certain luxe, et elle n'établit pas toujours un juste équilibre entre l'utile et l'agréable. Tel ouvrier que vous avez vu hier en blouse de cotonnade et en casquette, vous le rencontrez le dimanche dans les buvettes des environs, en toilette de soirée ou de bal, en habit, chapeau noir et gilet blanc: n'étaient les gants absents et l'allure un peu décidée, vous le prendriez pour un fils de famille. Dès que les femmes sortent, fût-ce même au marché, elles sont en grande toilette, et il nous est arrivé de rencontrer des dames très-élégantes, en robe de soie même, portant un panier de boucherie plein de pommes de terre. Mais si elles vont au marché en grande toilette, elles ont du moins le mérite d'y aller elles-mêmes, et celui plus grand encore de veiller avec le plus grand soin au département du ménage. En effet, et nous l'affirmons sans crainte d'être contredits, les meilleures ménagères de la Suisse française sont dans les montagnes de Neuchâtel, où l'on voit régner partout l'ordre et une

propreté qui va jusqu'au scrupule. Une de leurs petites vanités, c'est de pouvoir étaler de belles *lessives* et des *douzaines* irréprochables. Elles ne regrettent pas beaucoup un mouchoir perdu, parce que c'est un mouchoir, mais parce qu'il dépareille une *douzaine*.

Mais notre notice ne devant pas aller jusqu'aux petites malices et aux indiscretions, nous nous hâtons de poser la plume, en avertissant nos lecteurs qui visiteront le tir fédéral que nous leur laissons beaucoup d'imprévu, et qu'ils pourront faire encore une ample moisson d'observations et d'impressions. Nous terminons en les engageant vivement à visiter une ville aussi originale, et où les attend la plus cordiale réception.

L. FAVRAT.

Sur l'utilité d'une banque de commerce dans le canton de Vaud.

Depuis quelque temps, il est question de fonder à Lausanne une banque de commerce, et un projet de statuts est en ce moment à l'étude. Ce n'est point que l'on ait d'idée hostile à la banque cantonale vaudoise, ni qu'on veuille lui faire concurrence. Le fait est simplement que celle-ci, appropriée essentiellement à la majorité du peuple vaudois, c'est-à-dire aux campagnards, doit procéder lentement, avec circonspection, prendre ses sûretés, avoir une multitude de formules et de démarches peu en accord avec les allures vives et la marche rapide du commerce. Dans le canton de Vaud, et surtout à Lausanne, un système ruineux de crédits force le négociant qui paie ses traites à trois mois de date d'attendre souvent un an et plus que la pratique le paie. Il en résulte que les maisons étrangères qui nous fournissent de marchandises nous font des conditions plus onéreuses et des prix moins avantageux qu'aux négociants d'autres cantons où l'argent circule mieux. A Zurich, où règne une grande activité, les affaires de banque sont réparties sur plusieurs établissements. La maison Leu et C^e fait surtout les prêts à long terme aux agriculteurs. La banque de Zurich traite surtout avec ceux qui empruntent sur garantie, sur lettres de rente, objets de prix, et pour un terme toujours fixé et court. La Leih-Cassa fait des comptes courants et des comptes de crédit avec les négociants. Le Crédit-Anstalt aide spécialement les spéculateurs et ceux qui font des entreprises; il les aide, s'associe avec eux, et fait, de plus, des opérations de commerce pour son compte. Cette répartition des diverses branches de la banque n'a point lieu chez nous. C'est donc à créer.

Il s'agirait donc de doter le canton de Vaud d'une banque purement industrielle et commerciale. On a dit que le commerce vaudois n'est pas assez important pour alimenter un établissement de ce genre; cette opinion est peu fondée; nous avons des ressources, mais il faut les mettre en jeu. Nos paysans font de la toile sur l'ancien métier; cette toile, nous l'avons souvent reconnue sur les marchés étrangers où on la vend